

accompagne les communes

AMÉNAGEMENT

Le syndicat département d'énergie et d'équipement de la Lozère a fait le point sur ses activités et les investissements au service du territoire.

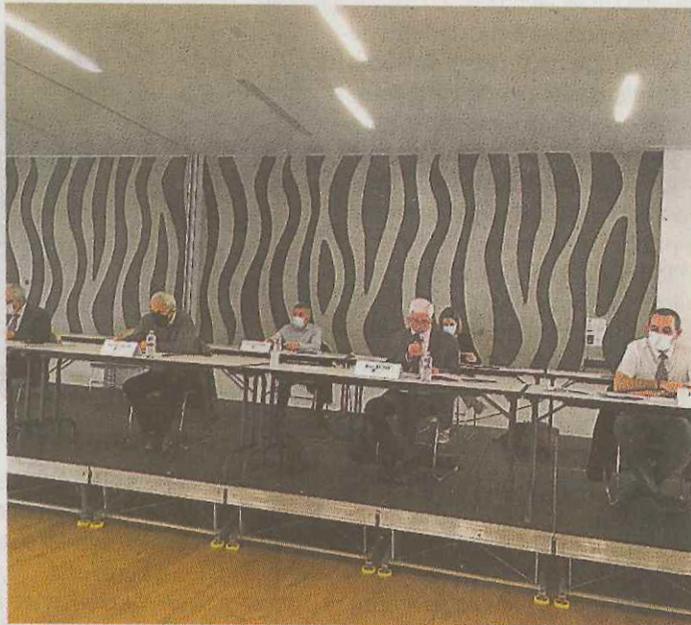
Comme l'a rappelé Alain Astruc, président du syndicat département d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère, lors de l'assemblée générale, le syndicat œuvre dans différents domaines, environnement, eau, assainissement, énergies renouvelables, etc., au service de toutes les communes de Lozère. Pour 2020, les dépenses d'investissements s'élèvent à plus de 13 M€. Si la prudence est de mise, les finances sont saines. « *En 2023, le SDEE sera totalement désendetté, cela nous permettra de renforcer l'accompagnement de nos adhérents et de lancer de nouveaux projets* », a précisé le président. Alors que l'eau et l'assai-

nissement représentent un enjeu majeur, le syndicat va rencontrer toutes les communes sur ce sujet.

Éclairage public

Le SDEE joue également un rôle essentiel dans les programmes de rénovation du parc d'éclairage public. Dernièrement, un tiers a été rénové. Et le SDEE va accompagner le Parc national des Cévennes (PNC) dans un nouveau programme bénéficiant du plan de relance qui lui permettra de conforter son label de réserve internationale de ciel étoilé (RICE).

En matière d'énergie renouvelable, à côté de la centrale de la Tieule, le SDEE a également in-



Le syndicat affiche une bonne santé financière.

M.-P.V.

vesti sur le site de traitement des déchets du Redoundel pour la production de biogaz. Il est nouvellement chargé de l'animation de la mission Chaleur renouvelable jusqu'en 2023 et de la gestion des crédits du fonds Chaleur. Cela va lui permettre d'accompagner les collectivités adhérentes mais également de rencontrer de nouveaux maîtres d'ouvrage publics et privés. Le SDEE, qui a fêté ses 70 ans en 2020, a également signé un nouveau contrat de concession

avec Enedis et EDF pour une durée de 30 ans. Parmi les sujets d'inquiétude, Alain Astruc a mentionné « *le projet Hercule de restructuration d'EDF qui interroge sur la gouvernance future de la distribution d'électricité. Et aussi la réforme de la taxe sur la consommation finale d'électricité ou la taxe générale sur les activités polluantes qui sont amenées à évoluer et qui pourraient pénaliser le SDEE.* »

M.-P.V.